

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL – DIFFUSION EN DIRECT DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE DU 4 FÉVRIER**

La séance publique du vendredi 4 février sera filmée et retransmise en direct sur le site web du Département. Au cours de cette première séance de l'année, l'assemblée délibèrera notamment sur le Tour de France Femmes et le dispositif « Collèges nature ». Rendez-vous sur cette page à 9h pour la visionner.

Créé le: 2/02/2022

## Retransmission en direct

Au cours de chaque séance, l'Assemblée délibérante se réunit à l'Hôtel du Département, situé à Melun, afin d'examiner sous l'autorité du président du Département les rapports liés aux grands projets de la collectivité en faveur du territoire.

Retransmission en direct depuis cette page, la séance publique du vendredi 4 février 2022 commencera à 9h.



**Pour rappel, les séances de l'Assemblée délibérante sont ouvertes à la presse et au grand public.**

## Les principaux sujets à l'ordre du jour

Parmi les sujet à l'ordre du jour de cette séance, figurent notamment :

- le rapport d'activité 2020 du Fonds de Solidarité Logement,
- le partenariat avec l'université Gustave Eiffel de Champs-sur-Marne,
- le déploiement du dispositif « Collège Nature »,
- le Tour de France Femmes 2022.

Retrouvez l'ordre du jour complet de la séance du 4 février 2022 dans [l'agenda du Conseil départemental](#)

(<https://www.seine-et-marne.fr/fr/agenda-du-conseil-departemental>).

---

## Direct de la séance publique

---

Le:

